

22 à la vérité, aux Loix, aux intérêts de leur
 23 Souverain & à ceux de leurs Concitoyens ;
 23 mais si ledit Seigneur Roi daigne les mettre
 23 à portée de remplir leurs fonctions, sans
 23 manquer à ce qu'ils doivent au Roi, au Peu-
 23 ple & à eux-mêmes, ledit Seigneur Roi re-
 23 connoitra aussi-tôt par leur empressement à
 23 lui obéir, que comme il n'a pas de Sujets
 23 plus fidèles, il n'en a point de plus sou-
 23 mis. "

Telles étoient les Représentations que le pre-
 mier Président étoit chargé de porter au Roi,
 & qu'il n'a pû donner à Sa Majesté, qui étoit à
Marly ; Mr. le Duc de la Vrilliere lui ayant dé-
 claré que Sa Maj. ne recevoit personne qui ne
 fût mandé, & que d'ailleurs le Parlement ayant
 cessé ses fonctions, c'étoit une raison de plus
 pour qu'il ne fût pas admis.

Le Secrétaire du Parlement chargé en consé-
 quence du paquet pour le remettre au Roi, n'a
 pû parvenir davantage auprès de la personne de
 Sa Majesté. Cependant les Chambres rassem-
 blées, il a été fait lecture de secondes Lettres de
 Jussion, plus fortes que les premières, où, en-
 tre-autres choses Sa Majesté menace les Magis-
 trats, s'ils continuent dans leur désobéissance,
 de la privation de leurs Offices, suivant les pei-
 nes prononcées par l'Edit dont Sa Majesté veut
 maintenir l'exécution. En voici le contenu.

*Avant que de punir votre désobéissance à nos
 volontés, Nous avons crû qu'il étoit de notre
 bonté d'épuiser toutes les voyes de douceur & de
 patience. C'est pour la dernière fois que Nous em-
 ployons notre autorité à vous rappeler à vos fonc-
 tions & à vos devoirs. C'est en-vain que vous
 colorez*